



Rapport moral

Puisque selon les textes régissant les associations et les termes de l'invitation que vous avez reçue pour cette assemblée générale le stipulent, il me revient de faire le rapport moral, je me suis donc essayée à cet exercice traditionnel.

En réalité la tâche n'est pas très difficile, ce rapport moral ressemblera étrangement à celui de l'assemblée générale du REPTA de juillet dernier que vous trouverez en annexe.

Quelle est notre vocation ?

Quand le REPTA a été créé, il rassemblait sans distinction des personnes morales et des personnes physiques. Pour être plus conforme à la législation, les personnes physiques ont été regroupées dans l'association des Amis du REPTA, par décision prise au cours de l'assemblée constitutive du 21 mars 2006.

L'association a été officiellement créée le 13 avril 2006 et publiée dans le JO du 13 mai 2006, c'est donc notre première AG. Ses rapports moral, d'activités et financier couvriront la période de cette date à maintenant.

Nous avons :

- D'une part à mettre en œuvre dans leurs dimensions pratiques, les décisions prises par le REPTA. L'observatoire des actions innovantes, les Rencontres de Ouaga , l'AG d'Orléans dont le rapport d'activité se fera l'écho, vous donneront un aperçu du type d'actions qui peuvent nous être confiées.
- D'autre part à faire des propositions de collaboration au REPTA. Le compte rendu des travaux des deux derniers jours vous décriront les actions que nous avons élaborées en prenant en compte ce que nous sommes ou avons été, et les demandes qui nous sont parvenues.

Quelles sont nos valeurs et nos ambitions ?

En me référant au dictionnaire :

La morale c'est l'ensemble des règles qui fonctionnent comme normes d'une société. Etant donné la façon dont l'association des Amis du REPTA a été créée, nous partageons nécessairement la même finalité.

C'est pourquoi vous avez trouvé dans votre dossier la charte du REPTA.

J'en rappelle les grands principes :

Le REPTA a pour objet de rassembler les personnes morales, entreprises, collectivités territoriales, associations et institutions pour favoriser et promouvoir entre elles des échanges, des compréhensions partagées, des liens de partenariats et de synergies d'actions visant au développement de l'Education Pour Tous en Afrique.

Sa priorité s'adresse ***aux exclus de l'école en Afrique subsaharienne*** et pour cela le REPTA se propose de :

- * rechercher des formules flexibles qui s'adaptent aux différents milieux,***
- * trouver des formules qui tiennent compte des coûts et des ressources,***
- * expérimenter des formules dont les réussites pourront faire tâche d'huile et être ensuite élargies.***

Pour ce faire le REPTA souhaite apporter sa contribution au développement de l'éducation pour tous en Afrique décrite comme :

- * Participer dans le respect et en complémentarité des politiques publiques, au développement de l'éducation de base et de la formation professionnelle et technique.***
- * Favoriser la mise en réseau d'acteurs de natures diverses organisations de solidarité internationales, entreprises, collectivités locales, institutions publiques et para-publiques intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ éducatif,***
- * Organiser des débats entre membres et créer des liens avec d'autres réseaux existants pour l'éducation pour tous (en particulier réseaux africains).***
- * Proposer des pistes de travail, en particulier pour des approches alternatives.***
- * Favoriser, faire connaître et valoriser des expériences concrètes.***
- * Contribuer à la mise en relation d'acteurs de natures diverses afin qu'ils conduisent ensemble des projets.***
- * Emettre des avis, des conseils, en réponse à des sollicitations.***

Je pense que l'année qui arrive (on ne se débarrasse jamais de l'habitude de considérer septembre comme la rentrée) sera aussi riche que la précédente et je vous souhaite d'y trouver la meilleure place au service de l'Education pour Tous en Afrique.

Je vous remercie

La Présidente

Janine théry